



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE & VRP

COMMUNIQUE DE PRESSE

Castorama a promis, Castorama a menti, Castorama est puni

Castorama a promis en 2014, au travers d'un accord, à ne pas étendre le travail du dimanche au-delà de 5 dimanches par an, hormis la région parisienne.

Castorama a menti en ouvrant régulièrement l'ensemble de ces magasins le dimanche à la sortie du premier confinement au mépris des engagements pris et des accords signés.

Castorama est puni puisqu'il vient d'être condamné par la justice pour avoir ouvert illégalement ses magasins provinciaux dès juillet 2020.

Castorama a dénoncé l'accord qu'il avait signé en 2014 pour ouvrir tous ses magasins le dimanche, trahissant ainsi ses engagements en promettant de créer des emplois. Mais encore une fois, Castorama a menti en annonçant au CSEC des prévisions d'emploi avec une baisse des effectifs en 2022 et 2023.

FO a toujours dénoncé le leurre du travail dominical, cela ne crée pas d'emploi et dégrade au contraire les conditions de travail ainsi que le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés pour leur faire payer les majorations de ceux qui travaillent le dimanche.

Les NAO 2022 en sont qu'une nouvelle illustration puisque l'augmentation générale proposée par Castorama est inférieure à l'inflation subie par les salariés.

Cette politique salariale de compression des salaires vise à contraindre les salariés à travailler le dimanche pour pouvoir maintenir leur pouvoir d'achat et à asservir davantage les travailleurs pour enrichir toujours plus les actionnaires.

La Section fédérale du Commerce & VRP de la FEC FO et la Section FO de Castorama exigent l'arrêt des ouvertures le dimanche qui n'ont pas démontré leur utilité économique et sont une catastrophe sur le plan social.

Paris, le 21 janvier 2022

Contacts :

Jean-Paul GATHIER : Délégué Syndical Central FO Castorama - 06 62 30 33 69

David MALEZIEUX : Secrétaire adjoint de la Section fédérale du Commerce & VRP - 06 11 13 04 03

Audrey ROSELLINI : Secrétaire adjointe de la Section fédérale du Commerce & VRP - 06 78 83 98 35